



INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE HOMMES FEMMES

OURRY publie chaque année son Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Pour l'année 2025, la Société OURRY bénéficie d'une parité des rémunérations entre les femmes et les hommes pour ses 10 plus hautes rémunérations.

- Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations :

Résultats en nombre de salariés du sexe sous-représenté : 5

Sexe des salariés sur-représentés : Egalité

Nombre de points obtenus : 10

Les quatre autres indicateurs de l'Index ne sont pas calculables pour 2025 (*):

1. Indicateur relatif à l'écart de rémunération
2. Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles
3. Indicateur relatif à l'écart de taux de promotions
4. Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

OURRY continue sa politique en faveur de l'égalité professionnelle entre les Hommes et les Femmes et a signé un Accord d'Entreprise en ce sens avec ses partenaires sociaux.

Fait le 26/02/2026

La Direction des Ressources Humaines

(*) Au total, le résultat final de l'Index sur 100 points n'est pas calculable.